



Apprendre à la **maison**: l'autre école

Tandis que près de 76 000 élèves rentrent en classe lundi, zoom sur une alternative méconnue

Cécile Denayrouse

🐦 @boostigooff

Incompréhension. Méfiance. voire même hostilité. C'est en substance les réactions que rencontrent les parents qui décident de déscolariser leurs enfants. Comprenez les retirer du système scolaire traditionnel pour faire l'école à la maison. À Genève, 36 élèves vivront donc la rentrée depuis leur salon. Loin d'être une hérésie ou un délire de hippie sur le retour, la tendance s'intensifie partout en Europe. Cette pratique, dans sa version moderne, nous vient des États-Unis, d'où le terme anglo-saxon fréquemment employé de *homeschooling*. En Suisse, cela concerne 0,01% de la population. Une goutte d'eau dans l'océan éducatif.

Olivier Maulini, responsable du laboratoire de recherche Innovation-Formation-Education de l'Université de Genève, connaît bien le phénomène pour l'avoir étudié: «La tendance est à la hausse, principalement parce qu'un nombre croissant de familles se défient d'une école publique qu'elles jugent tour à tour dangereuse, médiocre, peu stimulante ou orientée idéologiquement. Sans surprise, on constate que la pratique du *homeschooling* concerne d'abord les parents possédant un niveau élevé de formation et de qualification, et élevant leurs enfants en couple.»

On ne touche pas à l'école!

Mais il ne s'agit pas toujours d'une démarche philosophique: «Pour ceux dont l'enfant ne parvient pas à s'adapter au système scolaire classique, l'école à la maison est la seule alternative possible», explique Déborah Lutolf, mère de quatre enfants. Il y a neuf ans, lorsqu'elle a déscolarisé sa fille aînée, diagnostiquée surdouée, elle s'est heurtée à beaucoup d'animosité: «S'attaquer à l'école provoque des réactions très primaires. Certaines personnes m'ont même définitivement tourné le dos. Mais ma fille souffrait énormément, elle ne voulait plus apprendre, elle se plaignait que ça n'allait pas assez vite pour elle en classe. Dans ces conditions, la décision s'est imposée d'elle-même. Aujourd'hui, elle a 14 ans, appartient au Conseil des jeunes de la ville de Lausanne, fait du tir à l'arc et range sa chambre! On est donc loin de ce que l'imaginaire populaire dit de l'école à la maison.»

La jeune femme tient aujourd'hui une page Facebook pour permettre à ceux qui prennent eux-mêmes en charge l'éducation de leurs enfants d'échanger conseils et expérience. Car le *homeschooling* ne s'improvise pas et bien s'entourer est primordial. «Certaines familles font tout elles-mêmes et revendiquent leur autarcie, précise Olivier Maulini. Mais d'autres opèrent en réseau, y compris informatique,

les ressources et les compétences de certains parents pouvant compléter celles des autres. C'est souvent une communauté - et pas seulement un ou deux parents isolés - qui veille sur l'éducation des enfants et leur sociabilisation.» Concrètement, l'enfant ne passe que deux ou trois heures par jour à travailler, le reste de l'apprentissage se fait selon les questions qu'il pose. Il s'intéresse à l'espace? Zou, le parent-enseignant en profite pour le nourrir intellectuellement d'informations dans le domaine. Des vacances en Roumanie se profilent? Tac, le pays devient prétexte à un cours d'histoire ou de géographie.

Un énorme investissement

«À Genève, nous ne sommes pas assez nombreux pour former une communauté aussi efficace que dans le canton de Vaud mais nos deux réseaux sont très soudés», raconte Hélène Keller Bonacchi, présidente de l'association Instruire en liberté - Genève, qui compte une quinzaine de membres. «Heureusement, Internet facilite énormément la vie des parents qui font le choix d'enseigner chez eux. La richesse des ressources y est telle que le plus difficile, c'est de faire le tri!» ajoute-t-elle. Maman de quatre enfants, elle a opté en 2006 pour l'école à la maison: «Je voulais offrir à mes enfants un enseignement plus en accord avec mes valeurs et



plus respectueuse de leur rythme. Nous y trouvons une autre qualité de vie. Pour autant, je ne prétends pas qu'il s'agit de la meilleure façon d'enseigner, il faut avant tout que ça convienne à la famille.» La décision n'est pas anodine: il s'agit d'un investissement en temps, en énergie et en argent, puisque les dépenses pour des activités ou du matériel éducatif sont indispensables.

De meilleurs résultats académiques

Hélène Keller Bonacchi évoque volontiers les malentendus et les clichés qui entou-

rent le phénomène: «La crainte de la désocialisation, c'est un peu un running-gag dans le monde du homeschooling, sourit-elle. C'est souvent la première question que les gens nous posent. Comme si les êtres humains avaient attendu la création de l'école en 1850 pour se socialiser et vivre ensemble!»

Autre épouvantail fréquemment secoué: le niveau scolaire. Ceux qui étudient depuis leur canapé ou leur salon seraient des cancre en devenir. Pourtant les études sur le sujet tendent à prouver le contraire: statistiquement, les enfants scolarisés à domicile obtiennent des résultats académiques en moyenne supérieurs à ceux des écoles publiques, voire des écoles privées les plus onéreuses et les plus compétitives. Ils accèdent au moins aussi bien qu'eux aux formations supérieures et au marché de l'emploi. Et le canton de Genève ne transige pas sur la surveillance de ces enfants (*lire ci-dessous*). «Du point de vue de l'intérêt individuel, étudier à la maison serait donc plutôt un calcul intelligent et un bon investissement», conclut Olivier Maulini.

Académiquement, les enfants scolarisés à domicile obtiennent des résultats supérieurs à ceux des écoles publiques, voire des écoles privées les plus onéreuses et les plus compétitives. Ils accèdent au moins aussi bien qu'eux aux formations supérieures et au marché de l'emploi. Et le canton de Genève ne transige pas sur la surveillance de ces enfants (*lire ci-dessous*). «Du point de vue de l'intérêt individuel, étudier à la maison serait donc plutôt un calcul intelligent et un bon investissement», conclut Olivier Maulini.

Un phénomène encore marginal à Genève

L'école à la maison? «C'est un phénomène marginal. Et en aucun cas un problème pour le Département de l'instruction publique!» C'est la conseillère d'État Anne Emery-Torracinta qui l'assure. «D'ailleurs les chiffres restent très modestes et stables dans le canton», renchérit Paola Marchesini, directrice générale de l'enseignement obligatoire. «On est à 36 enfants scolarisés à domicile, 27 en primaire, 9 pour le Cycle. Cela n'a pas bougé depuis des années.» Quand on considère que 76 000 élèves feront leur rentrée lundi matin dans les divers établissements genevois, le *homeschooling* demeure en effet minime au bout du lac. Chez nos voisins vaudois, en revanche, l'école à la maison concerne environ 700 enfants et adolescents, un succès qui s'explique en partie par le fait que la législation en la matière est beaucoup plus libre. Pour déscolariser ses enfants dans le canton de

Genève, il faut suivre un protocole très strict: «Dans la pratique, les familles doivent nous adresser une demande. Il s'agit en effet d'une dérogation», poursuit Paola Marchesini. «Si le dossier est accepté, un suivi de la scolarité à domicile est mis en place. On contrôle en cours d'année l'apprentissage de l'élève. Si le programme s'avère sérieux, cela peut continuer sans problème.» À Genève, contrairement à d'autres cantons romands, aucune formation spéciale des parents n'est exigée. «On s'assure toutefois qu'il n'y a aucun danger pour l'enfant.» À vrai dire, les soucis de l'Instruction publique genevoise viendraient plutôt de l'augmentation des effectifs que de la déscolarisation. «Sans doute à cause de la crise économique, on constate ainsi, depuis trois ou quatre ans, un retour vers le public d'élèves qui étaient dans le privé.»

J.Est.



Tribune de Genève
1211 Genève 11
022/ 322 40 00
www.tdg.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'100
Parution: 6x/semaine

Page: 16
Surface: 226'509 mm²

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116

Référence: 70663972
Coupure Page: 3/6



En Suisse, l'école à la maison ne concerne que 0,01% des enfants. À Genève, ils sont 36 pour l'année scolaire à venir. PATRICK VALASSERIS



Projet pilote

Une école «alternative» voit le jour à Genève

C'est à la fois une école et en même temps ce qui s'apparente le plus aux apprentissages autonomes. L'École Vivante ouvrira ses portes dans le courant du mois de septembre à Meyrin. Il s'agit de la première école primaire privée alternative, inspirée de la philosophie démocratique et Sudbury dans le canton de Genève, un projet pilote pour le moment. Seul exemple similaire en Suisse: la School Fokus de Bâle-Campagne, créée en 2013, première école Sudbury de Suisse. À l'École Vivante pas de programmes ou d'emploi du temps, ni classes d'âge, ni sections, ni évaluations. Car selon Peter Gray, enseignant-chercheur en psychologie du développement, les enfants sont naturellement motivés pour s'approprier les compétences qui sont les plus importantes dans leur culture et les plus valorisées par les

adultes qui les entourent. Cette grande confiance entraînerait motivation et enthousiasme pour des apprentissages plus efficaces. Traduction: à l'École Vivante, l'enfant est libre d'apprendre ce qu'il souhaite, quand il le souhaite, avec qui il le souhaite. En outre, le coût d'enseignement est parmi le plus bas du canton: 1200 fr. par mois et par enfant. «Nous prônons la philosophie Sudbury, l'une des pédagogies les plus originales à travers le monde, explique Emmanuel Gameiro, ancien enseignant à l'origine du projet. Concrètement l'enfant possède une liberté d'apprentissage totale, mais le vivre-ensemble est plus cadré. Nous sommes quatre adultes à disposition des élèves et notre voix compte autant que la leur lors des conseils d'école hebdomadaires, peu importe si l'enfant a 4 ans ou 11 ans. On décide tous ensemble du règlement

intérieur, des procédures et même des achats. Dans le même ordre d'idée, on partage tous les tâches obligatoires d'entretien, comme le rangement ou le nettoyage. La confiance est le pilier de notre philosophie.»

Le Département de l'instruction publique veille au grain et un inspecteur est chargé de surveiller l'École Vivante. «Le DIP a eu l'ouverture d'esprit de ne pas nous dire «non» d'emblée. Il a tout de même fallu un an de procédure. Ils ont examiné notre projet avec attention, nous ont posé énormément de questions pour finalement nous accorder un préavis favorable.» Étant donné son statut pilote, l'école peut pour le moment accueillir un maximum de 20, âgés de 3 à 12 ans. **C.D.**

Plus d'informations:

<https://ecole-vivante.ch/>

Vu des États-Unis

«Je voulais élargir l'horizon de mes enfants»

Amanda Pahls ne se destinait pas à l'enseignement. Cette mère de 4 filles vivant dans le Kansas a une formation de thérapeute. Mais lorsque sa fille aînée Norah, 5 ans, a eu l'âge de commencer l'école, Amanda et son mari ont décidé de se lancer dans le «homeschooling», l'école à la maison. «C'est un choix et une expérience personnels», explique la jeune femme, qui tient un blog et fait de la photographie. «Et c'est une chance de pouvoir avoir un impact dans l'éducation de ses enfants, car tous les parents

n'ont pas cette chance.» Norah et sa sœur Charlotte, 4 ans, suivent désormais au quotidien les cours de leur maman. «J'essaie de leur prodiguer un enseignement concret qui les incite à mettre en pratique les matières qu'elles apprennent», poursuit Amanda Pahls. «Lorsque nous cuisinons par exemple, j'en profite pour commencer à leur apprendre les mesures et les fractions». La mère de famille s'appuie sur plusieurs méthodes de homeschooling aux États-Unis pour modeler son enseignement. Parmi elles, le programme

Charlotte Mason, fréquemment utilisé aux États-Unis, promeut une approche de l'éducation qui stimule non seulement l'esprit de l'enfant mais favorise aussi son interaction avec son environnement. L'école à la maison est un phénomène répandu aux États-Unis. Le homeschooling a ses associations, ses groupes Facebook, ses réunions de parents et cultive son côté communautaire. Selon une récente enquête du Département américain de l'Éducation, 1,7 million d'enfants étaient scolarisés à la maison au



printemps 2016. Ce nombre, qui représente 3% des élèves américains, est resté stable par rapport à 2012.

Chaque État américain a ses propres exigences en matières d'école à la maison. Comme l'indique l'association Kansas Homeschool, les parents du Kansas qui font l'école à la maison sont «encouragés» à conserver des documents sur ce qu'ils ont enseigné à leurs enfants, mais ils ne doivent pas remplir d'«exigences spécifiques». À New York, l'école à la maison est nettement plus réglementée. Les parents doivent notamment remplir des fiches de présence pour leurs enfants et doivent pouvoir prouver que leurs enfants ont suivi 900 heures de cours par an à partir de la 1^{re} primaire et 990 heures de cours par an à partir de la 7^e. Les enfants doivent aussi être testés comme les élèves des écoles publiques.

Rebecca Whistler fait l'école à ses 11 enfants à Wichita, dans le Kansas. Lauryn et Sarah, ses deux filles les plus âgées, ont récemment passé leur bac administré par leur mère et Sarah s'apprête à commencer la fac. «Au Kansas, c'est le parent qui décide quand son enfant est

prêt à recevoir son diplôme», explique la sage-femme, qui a assuré toute la scolarité de Lauryn et Sarah. Rebecca précise qu'elle est chrétienne et que sa décision d'assurer l'école de ses enfants a aussi à voir avec sa religion. «Cela influence beaucoup ce que j'enseigne, mais cela ne se limite pas à ça», précise-t-elle. «Je voulais élargir l'horizon de mes enfants.»

Dans une Amérique dans laquelle de nombreux croyants demandent que le programme de sciences à l'école publique inclue l'enseignement du créationnisme au lieu – ou aux

côtés – des théories de l'évolution, le homeschooling conserve une certaine connotation religieuse. Un exemple: la Texas Home School Coalition, la plus grosse association promouvant l'école à la maison au Texas, annonce pour sa convention 2019 la présence de Ken Hamm, le fondateur du musée du créationnisme dans le Kentucky et un homme qui défend la théorie selon laquelle l'univers a été créé il y a 6000 ans. À Wichita, Rebecca explique qu'elle enseigne à ses enfants que «Dieu a créé la terre et que tout remonte à lui». La mère de famille souligne néanmoins qu'elle apprend à ses enfants «les autres points de vue et ce qu'est l'évolution». Elle conclut: «Je veux leur permettre d'avoir une vision et une compréhension complètes du monde qui les entoure».

**New York/Jean-Cosme
Delaloye**

Histoire

Quand les précepteurs suisses s'arrachaient

Longtemps le français fut la langue des gens éduqués. C'est pourquoi au XVIII^e et au XIX^e siècle, les aristocrates d'Allemagne et de Russie confiaient volontiers leurs enfants à des précepteurs ou des gouvernantes suisses romands. Précepteurs pour les jeunes gens, gouvernantes pour les jeunes filles, jouissaient de la confiance des familles huppées et de celles qui aspiraient à le devenir. La Suisse républicaine – c'est un paradoxe – fournissait les garanties morales et pédagogiques nécessaires à des parents attachés au régime monarchique et même autocratique. Certains étaient des empereurs et

des rois. L'exemple de Catherine II de Russie confiant ses deux petits-fils au Vaudois Frédéric-César de La Harpe (1754-1838) est significatif. Certes, la tsarine est citée dans les manuels d'histoire comme une despote éclairée. Elle a frôlé les Lumières grâce à Voltaire, qu'elle admire au point de vouloir reconstruire son château de Ferney à Tsarkoïe Selo. La simplicité et la modestie, si typiquement suisses, sont alors les qualités recherchées, ainsi qu'une éducation protestante garante d'une certaine ouverture d'esprit digne des Lumières. L'un des deux grands-ducs confiés au républicain vaudois

deviendra empereur en 1801 sous le nom d'Alexandre I^{er}. Ses idées libérales inculquées par son précepteur suisse ne seront pas faciles à concilier avec la conduite d'un empire aux traditions féodales. Catherine II confie les sœurs d'Alexandre et Constantin à des gouvernantes vaudoises que Frédéric-César de La Harpe a contribué à trouver. La grande-duchesse Hélène est confiée à la Morgienne Esther Monod et la grande-duchesse Marie à Jeanne Huc-Mazelet, une Vaudoise de parents réfugiés huguenots. Celle-ci développe avec son élève une amitié durable, ce qui n'est pas rare à l'époque où les enfants de haute naissance voient plus souvent leur précepteur ou leur gouvernante que leurs propres parents. Dans le cas de Jeanne Huc-Mazelet et de Marie de Russie, leur attachement résiste à la



séparation imposée par le mariage de l'élève, terme habituel de la mission de l'enseignant. Devenue la



Frédéric-César de La Harpe en 1803
par Jacques Pajou.

MUSEE HISTORIQUE DE LAUSANNE

souveraine d'une cour minuscule, l'ancienne élève de Jeanne Huc-Mazelet reçoit à Weimar la visite de sa

gouvernante âgée de 78 ans, venue de Tolochenaz pour la revoir. La vieille dame récidivera sept ans plus tard, pour une dernière rencontre à Bâle en 1850.

Pendant tout le XIXe siècle et jusqu'à la première décennie du XXe, des Suisses continuent à s'expatrier au nord de l'Europe pour des missions éducatives. L'un des derniers est Pierre Gilliard (1879-1962), originaire de Fiez près de Grandson, resté treize ans au service du tsar Nicolas II et de sa famille. Il sera forcé de les quitter en mai 1918, et reviendra par la suite sur les lieux de leur martyre, à Ekaterinbourg. Entre Frédéric-César de La Harpe, et même avant lui, et Pierre Gilliard, la liste de précepteurs suisses est longue. Il y eut même dans la seconde moitié du XVIIIe siècle une réticence marquée du gouvernement bernois, duquel dépendait le Pays de Vaud, à délivrer des passeports aux candidats au départ, par crainte de voir se dépeupler la région!

Benjamin Chaix

Lire «La cour de Russie à l'école romande» dans le numéro 33 de la revue «Passé simple» (mars 2018).